



DES BÉNÉVOLES DE LA PROTECTION CIVILE DU RHÔNE EN RENFORT À MAYOTTE

Face à l'urgence humanitaire qui frappe Mayotte après le passage dévastateur du cyclone Chido et de la tempête tropicale Dikeledi, la Protection Civile se mobilise sans relâche, déployant tous ses moyens sur le territoire depuis le 15 décembre.

La semaine prochaine, Paul Dury et Clotilde Garnier, bénévoles de la Protection Civile du Rhône, prendront le départ pour leur première mission humanitaire à Mayotte. Ils participeront à la quatrième rotation d'intervenants envoyés sur l'île par la Protection Civile le 22 janvier 2024. Pendant 15 jours, ils relayeront les équipes déjà déployées, apportant leur soutien et contribuant aux efforts techniques et humains sur place.

Une base de vie et un poste de commandement des opérations ont été installés à Longoni, pour accueillir et coordonner les 50 bénévoles de la Protection Civile qui sont déployés sur l'île depuis le début de la crise.

Les équipes médicales et paramédicales de la Protection Civile gèrent un dispensaire de soins ouvert à tous sur la commune de Koungou. Des maraudes sanitaires sont organisées pour évaluer les besoins des populations isolées et, si nécessaire, évacuer les cas graves vers le Centre Hospitalier de Mayotte.

Parallèlement, les équipes s'attellent au déblaiement des routes et zones encombrées, un effort crucial pour éviter une aggravation des risques sanitaires.

Ces opérations permettent de faciliter l'accès aux zones très impactées par le cyclone. À Tsingoni et Koungou, des moyens techniques renforcés (tractopelles et camions bennes) sont déployés avec le soutien des services municipaux. Des missions de distribution d'eau sont également en cours en lien avec les maires sur place.

La Protection Civile est le partenaire principal de l'AMF dans la réponse aux catastrophes humanitaires, comme en témoignent les opérations conjointes menées les dernières années : l'ouragan Irma à Saint-Martin en 2017, l'invasion de l'Ukraine en 2022, et désormais le cyclone Chido à Mayotte. Elle travaille donc de manière étroite avec les élus sur place pour leur apporter le soutien technique et humain nécessaire.

rhone.protection-civile.org

Contact presse :

Dimitri FROISSARD

Responsable communication - Protection Civile du Rhône
communication@protectioncivile69.org

Appel aux dons : Cette mission humanitaire de grande envergure nécessite un soutien financier urgent. Les dons peuvent être effectués sur : <https://don.protection-civile.org/cyclone-chido>. Un appel à don conjoint entre l'AMF et la Protection Civile invite les collectivités locales à faire un don sur le compte de la FNPC dédié aux actions humanitaires : IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 - BIC : CMCIFR2A
Titulaire : FNPC Tour Essor 14 rue Scandicci 93500 Pantin

Soutien des communes du Rhône : Dans le Rhône, plusieurs communes et collectivités se sont mobilisés pour soutenir la Protection Civile dans le cadre de l'action "Urgence Mayotte" à travers l'Association des Maires de France (AMF) : Sainte-Foy-lès-Lyon, Thizy-les-Bourgs, et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL).

À propos de la Protection Civile : La Protection Civile en France est une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et agréée de Sécurité Civile. Comptant 32 000 adhérents bénévoles, elle joue un rôle essentiel en tant qu'auxiliaire des pouvoirs publics. Ses missions principales consistent à porter secours, former les populations et protéger en cas de crises ou de catastrophes. À la demande des autorités de l'État, des organismes publics ou privés, ou de sa propre initiative, la Protection Civile mobilise tous ses moyens pour assurer la sécurité et le secours des populations en France et à l'étranger.